

Manoir de Kernault

••••• Chemins du patrimoine en Finistère

Communiqué de presse

Concert

Krismenn solo

Manoir de Kernault

Samedi 29 septembre, 21h



Krismenn revisite le chant traditionnel breton à Kernault !

Au Manoir de Kernault la chanson bretonne traditionnelle est mise à l'honneur avec le parcours-expo 2012 « Chantons toujours ! Kanomp bepred ! ». Parallèlement à cela, plusieurs concerts mettant en avant les musiques populaires dans l'air du temps, sont programmés au manoir ainsi que sur les 4 autres sites de l'EPCC *Chemins du patrimoine en Finistère* (voir encadré à gauche). Samedi 29 septembre, c'est Krismenn qui se produira en solo au Manoir de Kernault avec en première partie Nolùen Le Buhé (Chants du pays vannetais)

S'inspirant à la fois du chant traditionnel breton dont il est issu, du hip-hop, des musiques électroniques et de toutes les influences qui ont croisé sa route, Krismenn défend ses compositions en solo en s'accompagnant au human beat-box à la contrebasse et à la guitare slide. Krismenn bouscule les esthétiques et les traditions et fait sonner le breton comme nul ne l'avait fait auparavant.

Les spectateurs sont invités à venir un peu plus tôt ; leur billet pour le concert – qui se déroulera en intérieur – leur donnera ainsi accès au parcours-expo jusqu'à 21h. De manière exceptionnelle, le manoir et le café seront également ouverts jusqu'au début du spectacle.



« Musiques dans l'air du temps »

2012 est pour Chemins du patrimoine en Finistère l'année des Musiques dans l'air du temps.

La programmation de spectacles en lien avec la thématique Musiques dans l'air du temps, s'articule à la fois autour de créations et de diffusion de ce qui fait l'actualité de la musique bretonne dans différents registres.

Cette programmation donne à entendre dans les 5 sites de l'Établissement la musique de tradition populaire, telle que les visiteurs pourront la découvrir dans les trois expositions : L'air du temps (Abbaye de Daoulas) ; Chantons toujours! (Manoir de Kernault) ; Sonnez bombardes, résonnez binious (Château de Kerjean).

D'autres rendez-vous, maintenant habituels dans les sites de l'Établissement, complètent le programme.

Contact presse

Jean-Philippe Rivier
Tel : 02 98 25 94 74
Jeanphilippe.rivier@cdp29.fr

Des photos et visuels
sont disponibles sur demande

Manoir de Kernault

••••• Chemins du patrimoine en Finistère



Krismenn avait offert un avant goût de son spectacle lors de l'inauguration du parcours-expo « Chantons toujours ! Kanomp bepred ! » en avril dernier.



Christophe Le Menn alias Krismenn

Concert, durée : 1h00

Passionné de kan ha diskan, Christophe Le Menn parcourt le Centre-Bretagne afin d'y apprendre le breton et le chant traditionnel auprès des anciens. Cet apprentissage l'amènera à chanter dans le premier orchestre de la Kreiz Breizh Akademi 'Norkst' et d'y suivre l'enseignement d'Erik Marchand et de différents artistes de musique du monde en Bretagne, en Albanie et en Inde. Explorateur de rythmes et de rimes, Krismenn sait mettre en valeur la musique de la langue bretonne par un chant résolument moderne et personnel, dans un univers électro/hip-hop.

Que ce soit en kan ha diskan ou en rap, Christophe Le Menn explore les particularités rythmiques de la langue bretonne pour en scander un chant enraciné mais résolument moderne et personnel. Sur scène, il se présente désormais dans une formule solo, où boucles de human beat-box de contrebasse et de dobro accompagnent rap, kan ha diskan et chansons.

Faites vous votre opinion :

http://krismenn.com/krismenn/Solo_Krismenn.html

Nolùen Le Buhé

En 1^{ère} partie, durée : 30 minutes

Née dans un environnement familial où la musique traditionnelle bretonne s'apprend avant l'abécédaire, Nolùen Le Buhé est aujourd'hui l'une des chanteuses phare de la nouvelle génération.

Le chant a capella de Nolùen Le Buhé nous transporte au coeur de la langue bretonne. Toujours à partager le goût, le plaisir et les infinies nuances d'un répertoire qu'elle connaît intimement, Nolùen chante avec une voix puissante, un style subtil acquis à l'écoute des anciens.



INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :

17 septembre au 26 octobre : de 14h à 21h

Tarifs

- Moins de 7 ans : Gratuit
- 7/17 ans : 1 €
- 18/25 ans : 2,5 €
- Plein tarif : 5 €
- passeport réduit : 2,5 €
- Autres tarifs réduits : 1€

Adresse

Manoir de Kernault
29300 Mellac
Tel : 02 98 71 90 60
Fax : 02 98 71 81 33
manoir.kernault@cdp29.fr

Contact presse :

Jean-Philippe Rivier
Tel : 02 98 25 94 74
Jeanphilippe.rivier@cdp29.fr

*Des photos et visuels
sont disponibles sur demande*